



## Info-parents

### Le bulletin d'information des parents de l'école Plein-Soleil

Février 2017

Site internet de l'école : <http://plein-soleil.csdqs.qc.ca>

Pour motiver les absences et les retards de votre enfant : 514-380-8899, poste 4152

Heures d'ouverture du secrétariat : 7 h 50 à 11 h 30 et 12 h 45 à 15 h 45

Bonjour chers parents,

#### Dates importantes

30 janvier	Rencontre du conseil d'établissement à 19 h
30 janvier	Conférence gratuite sur la course à pied donnée par M. Jean-François Harvey à la Magdeleine à 19h
6 février	Début des activités parascolaires de l'hiver 2017
6 au 10 février	Semaine des enseignantes et des enseignants
6 au 10 février	Semaine d'inscription des nouveaux élèves
9 février	Cinéjama
10 février	Journée pédagogique école, les élèves du SDG demeurent à l'école/café céramique
13 au 17 février	Journées de la persévérance scolaire - 13 <sup>e</sup> édition
24 février	Fin de la 2 <sup>e</sup> étape
27 février au 3 mars	Semaine de relâche scolaire
24 mars	Journée pédagogique, sortie pour les élèves du SDG à la cabane à sucre , LA GOUDRELLE

#### Accès à la cour d'école

Les enfants marcheurs ont accès à la cour le matin **lorsque la cloche de l'école sonne à 7h50.**

Malheureusement, des enfants se présentent plus tôt le matin, dans le froid glacial, et demeurent sans surveillance. Soyez vigilants SVP.

#### Inscription des élèves du préscolaire (des nouveaux élèves) pour l'année scolaire 2017-2018 et inscription au service de garde et au service du dîner

- se présenter au secrétariat de l'école, durant la semaine du 6 février, entre 8 h 30 et 11 h 30 ou 13 h et 15 h avec les documents suivants :
  1. Complétez le grand formulaire qui vous sera remis à l'école. Assurez-vous d'avoir répondu à toutes les sections. Une vérification sera faite par un membre du personnel.
  2. Préparez vos pièces d'identités.
  3. Pour l'élève né au Canada, l'ORIGINAL du certificat de naissance (GRAND FORMAT) émis par l'État civil de la province OU pour l'élève né ailleurs qu'au Canada, l'ORIGINAL du certificat de naissance, TRADUIT s'il y a lieu, et l'ORIGINAL du ou des documents d'immigration.
  4. La carte d'assurance-maladie de l'enfant.
  5. Une preuve de résidence comme un compte de taxes, une facture d'électricité ou un permis de conduire (incluant l'adresse de résidence sans étiquette de changement d'adresse).

Ces documents sont obligatoires afin que votre enfant soit inscrit à l'école. Un membre du personnel fera les copies nécessaires et vous remettra vos documents ensuite.

#### Le choix de l'école

En vertu de l'article 4 de la Loi sur l'instruction publique, un parent peut exercer une demande de choix d'école pour son enfant. Cette demande est valable pour une année et ne crée pas un droit de fréquentation de l'école choisie pour l'année suivante. Afin de faciliter l'organisation scolaire, toute demande relative à un choix d'école devrait être faite pendant la période officielle d'inscription.

Merci de communiquer avec Madame Hinda au poste 4151 pour toute question concernant une demande de choix d'école.

### **Invitation**

Le 1 juin en avant-midi, nous accueillerons les nouveaux élèves du préscolaire et leurs parents. Réservez cette date dès maintenant. Vous recevrez plus de détails au mois de mai par courriel. Assurez-vous que votre adresse courriel fonctionne.

**N.B.: Si une ou des informations étaient manquantes votre dossier sera mis en attente. Vous devez vous assurer de remédier à la situation le plus rapidement possible.**

**Si votre enfant reçoit déjà des services d'ergothérapie, d'orthophonie... il sera important de nous en faire part. Ces informations nous aideront à planifier les services et à favoriser une intégration harmonieuse au monde scolaire.**

### **Élèves qui fréquentent l'école Plein-Soleil en 2016-2017**

Les élèves qui fréquentent déjà une école faisant partie de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries recevront directement à l'école un formulaire d'inscription pour l'année scolaire 2017-2018 (les parents n'ont pas à se présenter à l'école).

### **Visite des auteurs**

Le lundi 6 mars	Mme Danielle Boulianne – élèves de 4 <sup>e</sup> année
Le mardi 7 mars	Mme Danielle Vaillancourt – élèves de 1 <sup>ère</sup> année
Le mardi 28 mars	Mme Sylvie Brien – élèves de 6 <sup>e</sup> année
Le vendredi 7 avril	Mme Caroline Merola – élèves de 2 <sup>e</sup> année
Le mardi 2 mai	Mme Élane Turgeon – élèves de 3 <sup>e</sup> année
Le mardi 9 mai	M Laurent Chabin – élèves de 5 <sup>e</sup> année

### **Semaine de relâche**

La semaine de relâche arrive à grands pas, s'il vous plaît communiquez avec nous si vous prévoyez que votre enfant sera absent avant ou après celle-ci, afin de nous éviter de nombreux appels.

### **Sondage semaine de relâche**

Suite aux réponses du sondage, le service de garde sera fermé durant la relâche.

### **Sécurité près du ponceau**

Le brigadier situé à l'angle des rues Toulouse et Douvaine, nous informe qu'il y a des élèves marcheurs qui passent sous le ponceau pour le retour à la maison à la fin des classes. Nous vous informons qu'il y a un grand risque à utiliser ce passage (glace et eau). Il serait important de discuter avec votre enfant.

### **Mot de la fin**

Nous vous remercions pour votre soutien si précieux et n'hésitez pas à nous communiquer vos incertitudes et craintes en lien avec le cheminement scolaire et social de votre enfant. Nous travaillons ensemble afin de répondre le mieux possible aux besoins de nos jeunes. Merci!

L'équipe de direction,

Éric Yockell  
Directeur

Nathalie Marcil  
Directrice adjointe